

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

7 novembre 2019

AU 31 JUILLET 2019

Note au lecteur

Le rapport mensuel des opérations financières fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 août 2019* sera publié le 22 novembre 2019.

Faits saillants de juillet 2019

Au 31 juillet 2019, soit pour les quatre premiers mois de 2019-2020, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affiche un surplus de 1,2 milliard de dollars. Il s'agit d'une diminution de 276 millions de dollars par rapport à celui observé l'année précédente à pareille date.

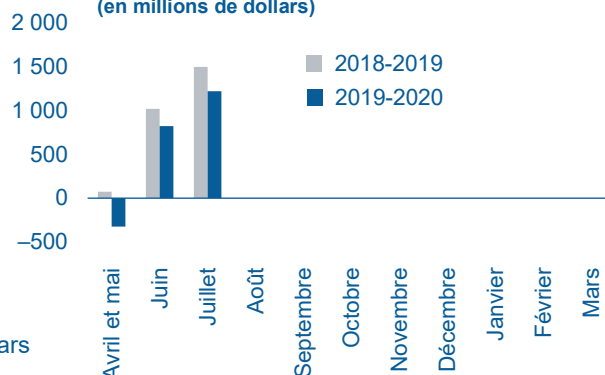
Ce résultat provient :

- de revenus de 37,7 milliards de dollars;
- de dépenses de 35,6 milliards de dollars;
- des versements de 879 millions de dollars au Fonds des générations.

Pour l'ensemble de l'année, selon *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2019, un surplus de 1,4 milliard de dollars est prévu.

- Ce surplus servira à faire face à un potentiel ralentissement économique, à lutter contre les changements climatiques et à réduire la dette.

Solde budgétaire cumulé
(en millions de dollars)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2018	2019	Variation (M\$)	2018-2019	2019-2020	Variation (M\$)	Variation (%)
Revenus autonomes	7 147	7 275	128	29 503	29 926	423	1,4
Transferts fédéraux	1 886	1 880	-6	7 346	7 765	419	5,7
Revenus consolidés	9 033	9 155	122	36 849	37 691	842	2,3
Dépenses de portefeuilles	-7 573	-7 981	-408	-31 403	-33 042	-1 639	5,2
Service de la dette	-751	-590	161	-2 991	-2 547	444	-14,8
Dépenses consolidées	-8 324	-8 571	-247	-34 394	-35 589	-1 195	3,5
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	709	584	-125	2 455	2 102	-353	—

LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-230	-185	45	-956	-879	77	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽³⁾	479	399	-80	1 499	1 223	-276	—

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 31 juillet 2019, soit pour les quatre premiers mois de 2019-2020, les revenus autonomes totalisent 29,9 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 423 millions de dollars (1,4 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

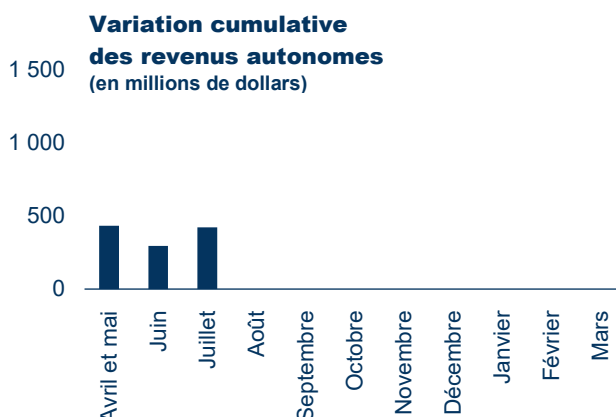
Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 446 millions de dollars (1,9 %), pour atteindre 23,8 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse de 339 millions de dollars (3,3 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements au deuxième trimestre de 2019;
- la diminution de 57 millions de dollars (2,6 %) des **cotisations pour les services de santé**, découlant principalement de la réduction du taux de cotisation au Fonds des services de santé pour toutes les PME québécoises;
- la diminution de 86 millions de dollars (3,1 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, attribuable essentiellement à la décroissance des profits des entreprises au dernier trimestre de 2018 et au premier semestre de 2019;
- la diminution de 163 millions de dollars (22,9 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable à l'entrée en vigueur de la réforme du régime de la taxe scolaire, qui vise la diminution des taux de taxes scolaires au Québec;
- la hausse de 413 millions de dollars (5,6 %) des **taxes à la consommation**, en raison notamment de la croissance des ventes au détail et de la construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 206 millions de dollars (4,3 %), pour atteindre 5,0 milliards de dollars, en raison de :

- l'augmentation des **droits et permis** de 28 millions de dollars (2,2 %), attribuable principalement à la hausse des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec;
- la hausse des **revenus divers** de 178 millions de dollars (5,1 %), attribuable principalement à une hausse des ventes de biens et services.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont diminué de 229 millions de dollars (16,2 %), pour s'établir à 1,2 milliard de dollars. En juin 2018, Hydro-Québec avait réalisé un gain exceptionnel à la suite de la cession partielle de la filiale TM4.



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

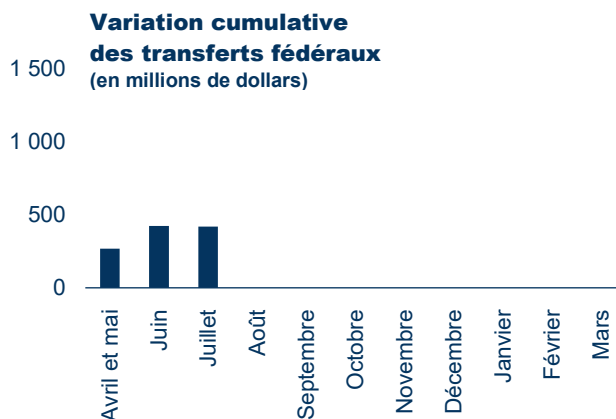
	Juillet			Avril à juillet			
	2018	2019	Variation (M\$)	2018-2019	2019-2020	Variation (M\$)	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 541	2 581	40	10 296	10 635	339	3,3
Cotisations pour les services de santé	575	589	14	2 170	2 113	-57	-2,6
Impôts des sociétés	796	885	89	2 782	2 696	-86	-3,1
Impôt foncier scolaire	144	119	-25	712	549	-163	-22,9
Taxes à la consommation	1 758	1 698	-60	7 356	7 769	413	5,6
Revenus fiscaux	5 814	5 872	58	23 316	23 762	446	1,9
Droits et permis	288	268	-20	1 267	1 295	28	2,2
Revenus divers	775	871	96	3 508	3 686	178	5,1
Autres revenus autonomes	1 063	1 139	76	4 775	4 981	206	4,3
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	6 877	7 011	134	28 091	28 743	652	2,3
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	270	264	-6	1 412	1 183	-229	-16,2
TOTAL	7 147	7 275	128	29 503	29 926	423	1,4

Transferts fédéraux

Au 31 juillet 2019, soit pour les quatre premiers mois de 2019-2020, les transferts fédéraux totalisent 7,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 419 millions de dollars (5,7 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les revenus provenant de la **péréquation** ont augmenté de 464 millions de dollars (11,9 %), pour atteindre 4,4 milliards de dollars.

Cette augmentation s'explique par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de cette enveloppe.



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2018	2019	Variation (M\$)	2018-2019	2019-2020	Variation (M\$)	Variation (%)
Péréquation	978	1 094	116	3 911	4 375	464	11,9
Transferts pour la santé	511	504	-7	2 109	2 161	52	2,5
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	135	105	-30	538	510	-28	-5,2
Autres programmes	262	177	-85	788	719	-69	-8,8
TOTAL	1 886	1 880	-6	7 346	7 765	419	5,7

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 31 juillet 2019, soit pour les quatre premiers mois de 2019-2020, les dépenses consolidées totalisent 35,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 1,2 milliard de dollars (3,5 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les dépenses du portefeuille **Éducation et Enseignement supérieur** ont augmenté de 249 millions de dollars (3,4 %), pour atteindre 7,5 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 253 millions de dollars des dépenses des commissions scolaires, notamment attribuable à la croissance du nombre d'enseignants à la suite de l'augmentation du nombre d'élèves et à l'indexation des échelles salariales.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 857 millions de dollars (6,2 %), pour atteindre 14,6 milliards de dollars, en raison principalement de :

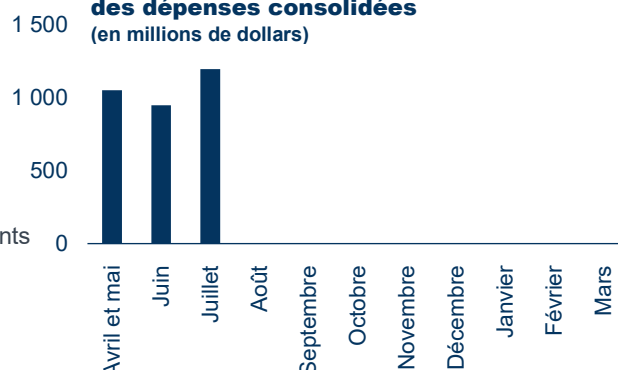
- la hausse de 538 millions de dollars des dépenses des établissements de santé et services sociaux, notamment attribuable à l'augmentation des heures allouées aux services à la population, des coûts des médicaments et des rétributions versées aux ressources intermédiaires et de type familial, ainsi qu'à l'indexation des échelles salariales et à la relativité salariale des personnes en emploi au 1^{er} avril 2019;
- l'augmentation de 228 millions de dollars des dépenses de la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment pour les services médicaux, optométriques et dentaires;
- l'augmentation de 33 millions de dollars du crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux aînés mis en place lors de la présentation du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de décembre 2018.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 533 millions de dollars (5,1 %), pour atteindre 11,0 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse de 249 millions de dollars des dépenses du portefeuille Sécurité publique, résultant notamment de l'aide financière accordée relativement aux inondations du printemps 2019;
- la hausse de 168 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, dont 128 millions de dollars pour l'augmentation des paiements de l'Allocation famille à la suite de la bonification de l'aide accordée pour les deuxième et troisième enfants;
- la hausse de 51 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports, résultant notamment des contributions de 85 millions de dollars versées pour le Réseau express métropolitain.

Les dépenses du **service de la dette** ont diminué de 444 millions de dollars (14,8 %), pour s'établir à 2,5 milliards de dollars, en raison notamment du remboursement accéléré de la dette à partir du Fonds des générations, de la baisse des taux d'intérêt et de la hausse des revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite, qui sont inscrits en déduction du service de la dette.

**Variation cumulative
des dépenses consolidées**
(en millions de dollars)



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁴⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Juillet			Avril à juillet			
	2018 ⁽⁵⁾	2019	Variation (M\$)	2018-2019 ⁽⁵⁾	2019-2020	Variation (M\$)	Variation (%)
Éducation et Enseignement supérieur	1 111	1 173	62	7 238	7 487	249	3,4
Santé et Services sociaux	3 634	3 968	334	13 725	14 582	857	6,2
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	2 828	2 840	12	10 440	10 973	533	5,1
Dépenses de portefeuilles	7 573	7 981	408	31 403	33 042	1 639	5,2
Service de la dette	751	590	-161	2 991	2 547	-444	-14,8
TOTAL	8 324	8 571	247	34 394	35 589	1 195	3,5

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs.

Pour la période d'avril à juillet 2019, les surplus financiers nets atteignent 708 millions de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 2,1 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 967 millions de dollars pour les placements, prêts et avances, incluant la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁷⁾ et un investissement de 283 millions de dollars en actions privilégiées de REM inc.;
- les besoins financiers de 368 millions de dollars pour les immobilisations du gouvernement en raison d'investissements de 1,8 milliard de dollars, en partie compensés par les dépenses d'amortissement de 1,4 milliard de dollars⁽⁷⁾;
- les surplus financiers de 1,0 milliard de dollars liés aux régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui présentent un besoin en liquidités pour le versement des prestations aux employés de l'État de 2,1 milliards de dollars, lequel est inférieur à la dépense comptabilisée. Cette dépense est principalement constituée du coût des prestations acquises au cours de la carrière de ces employés, soit 865 millions de dollars, et des intérêts sur les obligations relatives à celles-ci de 2,2 milliards de dollars⁽⁷⁾;
- les besoins financiers de 1,1 milliard de dollars provenant des autres comptes, qui résultent notamment :
 - des remboursements de revenus fiscaux importants en début d'exercice à la suite du traitement des déclarations de revenus pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre précédent,
 - des déboursés relatifs à des dépenses inscrites à la fin de 2018-2019, dont certaines mesures annoncées lors du budget de mars 2019,
 - du paiement, en juin 2019, d'intérêts courus sur la dette au 31 mars 2019,
 - de l'encaissement d'une somme de 752 millions de dollars provenant du Fonds de la taxe sur l'essence du gouvernement fédéral, en juillet 2019, qui permettra à la Société de financement des infrastructures locales du Québec de financer des infrastructures municipales.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à juillet	
	2018-2019	2019-2020
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	2 455	2 102
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-1 374	-967
Immobilisations	-209	-368
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	867	1 008
Autres comptes	-496	-1 067
Total des opérations non budgétaires	-1 212	-1 394
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	1 243	708

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2019-2020

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 juillet 2019* affiche un excédent budgétaire de 1,2 milliard de dollars pour les quatre premiers mois de l'année 2019-2020.

Au cours des huit derniers mois de l'exercice financier, soit d'août 2019 à mars 2020, les perspectives financières demeureront favorables.

- Les revenus et les dépenses, excluant les nouvelles initiatives, devraient se solder par un surplus de 1,0 milliard de dollars après la prise en compte des versements au Fonds des générations.
- Afin notamment de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, le gouvernement réinvestit 857 millions de dollars dès 2019-2020 pour la mise en œuvre des initiatives de la mise à jour de novembre 2019.

Pour l'ensemble de l'année 2019-2020, le solde budgétaire s'établit à 1,4 milliard de dollars.

- Ce surplus servira à faire face à un potentiel ralentissement économique, à lutter contre les changements climatiques et à réduire la dette.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2019-2020

(en millions de dollars)

	2019-2020
RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 31 JUILLET 2019⁽³⁾	1 223
RÉSULTATS À VENIR D'AOÛT 2019 À MARS 2020	
Résultats excluant les initiatives	
– Revenus consolidés	79 683
– Dépenses consolidées	–76 857
– Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–1 792
Sous-total	1 034
Initiatives – Mise à jour de novembre 2019	
– Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois	–332
– Des initiatives ciblées pour répondre à des besoins spécifiques	–525
Sous-total	–857
TOTAL	177
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽³⁾ – MISE À JOUR DE NOVEMBRE 2019⁽⁸⁾	1 400

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019-2020

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2019	Révisions	Mise à jour de novembre 2019 ⁽⁸⁾	Variation (%) ⁽⁹⁾
REVENUS CONSOLIDÉS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	32 498	742	33 240	4,6
Cotisations pour les services de santé	6 596	-49	6 547	3,0
Impôts des sociétés	8 516	191	8 707	-5,2
Impôt foncier scolaire	1 553	-5	1 548	-16,5
Taxes à la consommation	21 864	111	21 975	4,6
Revenus fiscaux	71 027	990	72 017	2,6
Droits et permis	4 229	147	4 376	0,3
Revenus divers	10 680	429	11 109	-3,8
Autres revenus autonomes	14 909	576	15 485	-2,7
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	85 936	1 566	87 502	1,7
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 778	-342	4 436	-20,0
Total des revenus autonomes	90 714	1 224	91 938	0,3
Transferts fédéraux	24 924	512	25 436	10,0
Total des revenus consolidés	115 638	1 736	117 374	2,3
DÉPENSES CONSOLIDÉES				
Éducation et Enseignement supérieur	-24 436	-141	-24 577	6,5
Santé et Services sociaux	-45 433	-11	-45 444	6,8
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	-34 169	-1 272	-35 441	10,4
Dépenses de portefeuilles	-104 038	-1 424	-105 462	7,9
Service de la dette	-8 996	1 255	-7 741	-11,2
Total des dépenses consolidées	-113 034	-169	-113 203	6,3
Provision pour éventualités	-100	—	-100	—
SURPLUS (DÉFICIT) ⁽²⁾	2 504	1 567	4 071	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 504	-167	-2 671	—
SOLDE BUDGÉTAIRE ⁽³⁾	—	1 400	1 400	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, puisqu'elle est également utilisée dans les comptes publics, sa présentation dans le rapport mensuel des opérations financières permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Juillet		Avril à juillet	
	2018 ⁽⁵⁾	2019	2018-2019 ⁽⁵⁾	2019-2020
Santé et services sociaux	3 531	3 898	13 383	14 248
Éducation et culture	1 220	1 256	7 525	7 806
Économie et environnement	965	969	4 269	4 251
Soutien aux personnes et aux familles	1 131	1 193	3 652	3 843
Gouverne et justice	726	665	2 574	2 894
TOTAL	7 573	7 981	31 403	33 042

ANNEXE 3 : APPLICATION MENSUELLE DE CONVENTIONS COMPTABLES

Depuis le 1^{er} avril 2019, le gouvernement intègre dans le rapport mensuel des opérations financières trois méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés du gouvernement. Ces modifications n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés du gouvernement.

Informations financières mensuelles des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

Les informations financières mensuelles des entités des réseaux sont maintenant consolidées, ligne à ligne, selon une méthodologie qui permet au gouvernement de refléter ou d'estimer les informations financières réelles des organismes des réseaux. Auparavant, elles étaient comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, à partir d'une information prévisionnelle répartie linéairement et ajustée en fin d'année financière.

Revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et cotisations pour les services de santé

Le gouvernement estime les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations pour les services de santé retenus à la source par les employeurs et les payeurs (mandataires) qui n'ont pas été encaissés par le gouvernement à la fin du mois. La nouvelle méthode d'estimation de ces sommes considère la rémunération gagnée par les contribuables au lieu de celle qui leur a été versée au cours du mois.

Application mensuelle de la norme comptable sur les paiements de transferts

Le gouvernement a revu son application mensuelle de la norme sur les paiements de transferts. Dorénavant, les paiements de transferts sont comptabilisés lorsqu'ils sont autorisés par l'entité cédante et que les critères d'admissibilité sont respectés par l'entité bénéficiaire. Auparavant, ces transferts étaient constatés linéairement ou en fonction des déboursés, selon l'entité. Cette modification comptable a une incidence sur les résultats du gouvernement uniquement lorsque les paiements de transferts sont réalisés à l'extérieur de son périmètre comptable.

Ces modifications ont été appliquées rétroactivement avec redressement des périodes précédentes, ce qui a eu pour effet la révision du surplus et du solde budgétaire du gouvernement de la période d'avril à juillet 2018 de la façon présentée dans le tableau suivant.

MODIFICATIONS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS COMPARATIFS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à juillet 2018			Total
	Informations financières des organismes des réseaux	Méthode d'estimation des revenus fiscaux perçus par les mandataires	Norme sur les paiements de transferts	
SURPLUS DÉJÀ ÉTABLI⁽²⁾				2 377
Revenus				
Revenus autonomes	1 304	286	—	1 590
Transferts fédéraux	77	—	-47	30
Total des revenus	1 381	286	-47	1 620
Dépenses				
Dépenses de portefeuilles	-1 126	—	-338	-1 464
Service de la dette	-78	—	—	-78
Total des dépenses	-1 204	—	-338	-1 542
TOTAL DES RÉVISIONS	177	286	-385	78
SURPLUS REDRESSÉ⁽²⁾				2 455
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations				-956
SOLDE BUDGÉTAIRE REDRESSÉ⁽³⁾				1 499

Par ailleurs, certaines données de la période d'avril à juillet 2018 ont été reclassées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée en 2019-2020. Ces reclassements n'ont aucune incidence sur le surplus ni sur le solde budgétaire du gouvernement.

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [*Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État*](#).

Notes

- (1) Les conventions comptables du gouvernement peuvent être consultées aux pages 91 à 102 des [*Comptes publics 2017-2018*](#).
- (2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (3) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (4) Les dépenses consolidées par mission sont présentées à l'annexe 2.
- (5) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2019-2020.
- (6) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (7) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (8) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier consolidé, tel que publié à la page A.19 du [*Point sur la situation économique et financière du Québec – Novembre 2019*](#).
- (9) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats réels de 2018-2019.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.